CONFEDERATION NATIONALE DU TRAVAIL

SYNDICAT CNT-Télécommunications DU VAL D OISE
Fédération des activités postales,
du courrier et des télécommunications.

ORANGE SA

Mars-avril 2014

LA LIGNE DU CHAT NOIR TURBULENT

Numéro 1

LA DIRECTION VEUT REMETTRE EN CAUSE LA LSF (LIGNE DE SERVICE À FORFAIT) DÉFENDONS NOS ACQUIS !!!

Aujourd'hui, la LSF (ligne de service à forfait) pour les salariés Orange SA consiste en:
-Un abonnement d'accès ligne fixe.
-Un forfait d'unités téléphoniques.
-Le tout est valorisé dans un avantage en nature soumis aux cotisations sociales et intègre le revenu imposable.
-Les salariés du groupe en France bénéficient également de 30% de remise sur une partie des produits et services commercialisés par Orange.

Et voilà la proposition de la boîte :
Il faudra faire le choix entre :

1. Garder la LSF avec les UT uniquement pour l'univers du fixe, mais les éventuels achats de VOD et d'abonnements TV ne seront plus décomptés du solde du forfait de la ligne.

2. Opter pour une remise de 60% sur une offre du fixe (optimale) ou de l'internet hors Open, sachant que la remise étant supérieure à 30%, l'intégralité des 60% passera en avantage en nature. Exemple pour une offre à 40€ TTC (prix remisé 60% = 16 € payés sur facture orange mais pour un coût social et fiscal réel de 25,60 € pour le salarié). **Une remise moyenne de seulement 36% en réalité !**

Ce qui ne change pas : 30% de remise sur les options et VOD. Gratuité de l'abonnement pour les retraités.

La proposition consiste en fait à rogner un peu sur l'avantage et donc sur le pouvoir d'achat. En commençant à vouloir rogner ces maigres avantages, il y a fort à craindre que la direction veuille à terme tout supprimer !

Les salariés sont les premiers utilisateurs des produits Orange et à ce titre ils doivent bénéficier des meilleures offres et services sur le fixe, internet et le mobile !
Le personnel ne doit pas faire les frais de la politique d'austérité de la direction !

LE PLAN DE DISTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES « PARTAGEONS» TOMBE À L'EAU !!!

Le plan, prévoyait une distribution d'actions gratuites aux « collaborateurs » - c'est le terme à la mode qui met sur le même pied le cadre supérieur et l'employé de base, l'exploité - du Groupe. Chaque agent aurait ainsi pu bénéficier de 133 actions gratuites en juillet 2015.

Ce dernier était sous condition d'atteinte de 27 milliards € de free cash flow cumulés au 31 décembre 2013 sur 2011 – 2012 - 2013 (24 milliards € réalisés).

Pour nous contacter : Espace Nelson Mandela 82 av du G. Leclerc 95100 Argenteuil.
ptt95@cnt-f.org - 0677057506 - http://udcnt95.eklablog.com - http://www.cnt-f.org/fedeptt/

LE GACHIS !

Les 17 millions d'actions achetées pour près de 210 millions d'euros, pour soutenir artificiellement le cours de l'action, valent aujourd'hui moins de 155 millions !

COMMENT FAIRE PAYER CE QUI ÉTAIT GRATUIT: that is the question !

Ayant néanmoins provisionné ces 17 millions de titres pour cet exercice, la direction nous annonce son intention de les mettre en vente sous forme d'offre réservée au personnel. **GAG !!**

La CNT rappelle son opposition à l'actionnariat et dénonce ces systèmes de rémunérations boursiers aléatoires, dont les résultats positifs sont générés par des gains de productivité et la suppression d'emplois de certains de nos collègues, et réclame l'augmentation immédiate des salaires.

OPEN SPACES : CAUSES DE TOUS LES MAUX !

Les premières conclusions de l'enquête (secafi) avaient mis en évidence la mauvaiseperception que les personnels ont de leur poste de travail dans les espaces de 10 personnes et plus.

C'est dans les centres d'appels que cette appréciation négative est la plus marquée ; et pour cause, c'est dans les CCOR, AVSC, les Agence Pro et PME et les UAT que se trouvent le plus souvent les grands open spaces. Mais c'est aussi l'espace de travail le plus fréquent à l'échelle du groupe : 1 personne sur 3 y travaille.

Le rapport établit clairement une relation entre l'espace de travail et la santé psychique : plus l'espace est collectif, plus le stress et la fatigue sont ressentis, plus la santé se dégrade. La difficulté à se concentrer s'aggrave de façon plus marquée dans les open spaces de 10 personnes et plus.

Ce n'est pas la première fois qu'une étude montre que les open spaces sont nocifs au travail et à la santé : **les salariés y sont opposés, mais la Direction persiste et continue à les généraliser prétendant qu'ils favorisent le travail.**

Morale : retrouvons le chemin du combat pour imposer nos revendication sur ce plan.

PERMANENCES SECTEUR TÉLECOMMUNICATIONS (95)

La permanence syndicale animée en dehors de leur temps de travail par des syndicalistes de la CNT est lieu d'échanges et d'actions collectives.

Venez vouss renseigner, nous rencontrer pour connaître et faire appliquer vos droits.

TOUS LES MARDIS
DE 14H00 A 18H00

TOUS LES JEUDIS
DE 16H00 A 19H00

Espace Nelson Mandela
(bureau 117, 1er étage)
82 bvd du G. Leclerc
95100 Argenteuil

Contact / Adhésion

Nom : **Prénom :**

Adresse : **Code Postal :**

Ville :

Bureau :

Je peux afficher les tracts et les publications CNT sur les panneaux d'affichage de mon lieu de travail. ☐

Je peux distribuer les tracts et les revendications du syndicat CNT sur mon lieu de travail. ☐

A retourner à notre adresse départementale ou par mail. Vous pouvez également nous écrire pour recevoir 3 numéros gratuits du Combat Syndicaliste, mensuel de la CNT.